PARTI RÉPUBLICAIN
RADICAL & RADICAL-SOCIALISTE

Président : Edouard HERRIOT

Siège Social : 1, Place de Valois, PARIS (1er)

Fv 141/31
2(1951.10) 73

Politique Générale

Rapport présenté au Congrès de Lyon
(Octobre 1951)

par

EMILE ROCHE

Vice-Président du Parti
Président de la Fédération Radicale-Socialiste du Nord
Membre du Conseil Économique

FONDATION NATIONALE DES SCIENCES POLITIQUES
BIBLIOTHÈQUE

Coll 8° 4687 (1951-3)

Coll. 8°
1951
468 (3)

1951

IMPRIMERIE BURLET
30, Rue St-Merri - Tél. TURbigo 82-30 et 82-31
PARIS (4e Arrt)

64.262

FONDATION NATIONALE DES SCIENCES POLITIQUES
BIBLIOTHÈQUE

Les raisons d'un refus et d'une acceptation

Peut-être serez-vous étonné quand je vous aurai dit que, loin de Paris, au cours de ce mois d'août, quand je reçus le mandat de faire le rapport de politique générale du Congrès, j'ai tout d'abord refusé. Pourquoi?

C'est qu'il m'est apparu difficile de traiter uniquement de politique intérieure sans déborder à tout moment sur la politique étrangère.

Peut-on parler du sort des Français demain, qu'ils soient producteurs ou consommateurs, et chacun de nous est à la fois les deux, sans se tourner vers les missionnaires d'hier à Washington, à San Francisco, à Ottawa, Robert Schumann, Georges Bidault, René Mayer, leur demander ce qu'ils en ont apporté, ce qu'ils en espèrent, ce qu'ils en craignent!

Vous pensez pouvoir traiter du salaire et du mieux-être de chacun, cela c'est le social, de l'activité économique du pays d'où le social dépend, force vous est d'interroger : va-t-on nous fournir le charbon, le coke, les matières premières qui nous manquent?

Et les moyens financiers aussi de faire face aux constructions d'une économie nouvelle à la fois pacifique et de préparation défensive, sous le nom de réarmement.

Car comment, Mendès-France avait raison dans un débat qui n'est pas si ancien qu'il soit oublié, comment la France et les Français pourraient-ils tout faire de ce qui les sollicite, de ce que l'on attend d'eux : guerre en Indochine, armement, troupes et respect du minimum vital de chacun qui conditionne notre vie politique et la tranquillité du pays?

Et parce que le rapport de politique générale trouvait ses limites à l'endroit même où sont plantés ces écriteaux : Plan Schumann, Plan Pleven, Accords de Washington et d'Ottawa, j'hésitais à accepter de faire un rapport incomplet à mon sens puisqu'à chaque instant je serais obligé de parler des effets possibles de causes qu'il m'est interdit

d'aborder si je ne veux empiéter sur ce que d'autres ont entrepris de faire et de dire sous le nom de politique extérieure ou de politique financière.

L'exiguité du domaine qui m'est ainsi laissé m'a semblé à la réflexion susceptible de me permettre de faire une recherche de ce qui pourrait être une doctrine renouvelée, rajeunie de notre Parti.

Certes nous subissons la loi de cette transformation mondiale qui veut que les frontières s'abaissent et bientôt disparaissent, que les intérêts nationaux fassent place aux intérêts d'une partie du monde attachée à la civilisation individualiste opposée au grégarisme des états totalitaires et policiers, mais nous n'en éprouvons que davantage le besoin de définir les principes auxquels nous entendons soumettre notre action et par là même la vie de la démocratie.

Ce sont ces principes qui nous commandent l'adhésion à un camp de préférence à l'autre.

Ce sont eux qui nous font libres en face de toutes les forces conspirant à limiter, à contraindre la dignité de l'homme, qui font de nous les mystiques d'une loi morale à laquelle nous nous rallions tous en dehors et au-dessus des appartenances confessionnelles.

Et c'est pourquoi tenté d'abord de ne point accepter la mission qui m'était offerte, me voici devant vous commençant un rapport où je montrerai, en politique intérieure et sociale, les étapes parcourues, les haltes nécessaires, les buts à atteindre.

Peut-être cette recherche plus qu'un rapport ne sera-t-elle pas inutile à la veille de ces rendez-vous dont René Mayer a eu le courage de dire qu'ils seront difficiles, parlant des « jours de notre destin ».

Mais, vous êtes prévenus, le chemin à parcourir ensemble est aride; j'ai moins le souci aujourd'hui d'enlever par acclamation votre approbation que de vous convier à mettre à l'étude mes conclusions pour le passé, mes propositions pour l'avenir.

Ainsi, ce travail discuté dans vos comités de base, commenté dans vos réunions de Fédération aura-t-il contribué à recréer cette atmosphère de libre discussion, indispensable à la vie d'un grand Parti qui prétend être à l'avant-garde de la Démocratie.

Les élections législatives

Reportons-nous au mois d'avril 1951.

L'Assemblée, vieille déjà de près de cinq ans, hésite à prendre aucune décision. Chacun se demande ce que vont être les lendemains politiques après une consultation qui doit venir en novembre, consultation faite sur la base d'une loi électorale inique, tant de fois condamnée par nous sans que jamais les partis qui en ont été les bénéficiaires, nous n'en étions pas, aient voulu la transformer, quelque clameur que fit entendre l'équité devant ce dol du suffrage universel.

L'un des nôtres, Président du Conseil, Henri Queuille, réussit ce tour de force, contre toute attente, contre tout espoir de faire consentir par le Parlement un abandon de cinq mois de mandat.

Est-il temps encore d'épiloguer sur les résultats de ces élections qui déjà nous semblent si loin?

Ce serait un exercice assez vain s'il n'y avait à le constater que partis 40, nous revenons 74. Et pour un Parti qu'en 1945, chacun, à l'exception de 1.700.000 voix, s'appliquait à dire mort, c'est un résultat dont on peut dire qu'il l'a mérité par sa volonté permanente de servir exclusivement les intérêts de l'Etat.

Je me contenterai, outre cela, de rappeler, même si nous avons eu depuis le 17 juin quelques déconvenues, que nous avons préconisé les premiers, l'auteur du « Serment de Cambrai », le signataire pour le Parti radical du « Pacte de Lille » s'en souvient sans regrets, l'union des républicains.

Nous l'avons voulue, cette union, contre le totalitarisme stalinien et aussi contre le R.P.F., obstiné à vouloir un rassemblement en jetant l'anathème contre tout ce qui n'est pas lui.

Nous n'avons pas perdu cette bataille.

L'un et l'autre des partis que nous entendions limiter dans leur nombre d'élus ont subi un échec cuisant.

Si c'était à refaire et que les mêmes conditions se représentent, sans que nous fussions lâchés par l'un ou l'autre de nos partenaires, faisant avec son adversaire le plus acharné un tour de valse inattendu, on me comprend, nous le referions.

Outre le M.R.P., nous avons uni, sous le nom d'apparentement, nos voix à celles du parti socialiste. J'aimerais, dégagé que je suis de tout souci électoral, formuler pour tous les militants de notre Parti une règle impérieuse :

Si vous avez à choisir des alliances, suivez l'élan de votre cœur plutôt que le commandement de votre raison.

Avant de traiter, regardez de quel côté sont les victimes de l'iniquité sociale, les sans-logis, ceux qui mènent la vie sans joie. C'est vers eux que vous devez aller, c'est avec eux que vous devez vous efforcer de maintenir le coude-à-coude. C'est leur contact seul qui vous inspirera la générosité sans laquelle les sociétés humaines ne peuvent vivre.

Si l'on vous dit que ce voisinage, ces alliances, vous entraînent d'apparence plus loin que vous ne voudriez aller, dites-vous que sans doute c'est votre présence auprès des plus malheureux qui leur donnera le réconfort et la promesse de lendemains meilleurs auxquels ils aspirent. Auprès d'eux vous pourrez, connaissant mieux leurs besoins et j'ose dire parfois leur misère, vous pourrez éviter de vous scléroser, faire que votre programme, votre doctrine, soient toujours tournés vers la vie, vers la construction d'un avenir plus harmonieux.

Comparant aux nations méditerranéennes du début de notre ère les partis qui se partagent les votes des Français, je dirai que le rôle du Parti Radical Socialiste doit être toujours comparable à celui que joua la Grèce antique pour les autres nations. Elle les entraîna vers des jours lumineux, d'humanisme et de raison conjugués. Elle fit l'homme libre et la civilisation.

L'école laïque et l'école libre

Au lendemain du 17 juin le pays républicain croyait venus au Parlement une troupe d'hommes en partie nouveaux, groupés en majorité, celle de la 3e Force, pour aborder les difficultés qu'on avait renoncé à vaincre quand la Chambre était moribonde.

A peine réunie, l'Assemblée Nationale se trouva placée devant la question de l'école privée posée dès son entrée dans le jeu parlementaire par le R.P.F. dont on ne soupçonnait pas qu'il le jouerait avec autant d'habileté.

Durant sept semaines, la constitution d'un nouveau cabinet s'est heurtée à la question scolaire.

De quoi s'agissait-il donc au départ?

Il s'agissait en principe de venir en aide aux élèves de l'enseignement privé, — je me refuse à l'appeler l'enseignement libre dès qu'il est confessionnel, — sous la forme d'une prime qui lui serait officiellement accordée par l'Etat laïque.

En fait, il s'agissait d'autre chose et il l'a bien reconnu ce parlementaire ancien ministre, protagoniste passionné de l'école privée qui a dit de cette mesure qu'elle n'était que « le premier pas ».

Pour les uns, le but était d'obtenir enfin la reconnaissance officielle de l'enseignement qui n'a cessé de vivre à côté de l'école de l'Etat, contre elle le plus souvent.

Pour les autres, nous en sommes, il s'agissait de défendre ce que Jean Guehenno à qui j'emprunte appelle magnifiquement « l'enseignement de la Liberté ».

Il est bien clair que l'Etat ne peut accepter la responsabilité et la charge d'un enseignement privé dont nous savons qu'il a si longtemps été et en trop nombreux endroits, systématiquement intolérant et partial. De l'école privée, je ne dirai rien de plus.

Notre Parti a trop d'espace dans la pensée pour rabaisser le débat qui vient de se rouvrir et qui va durer.

L'Ecole laïque, c'est le pari pour la liberté critique et le pouvoir qu'elle a seule de libérer les hommes.

La Démocratie qui a mis 150 ans à la conquérir, qui

l'a vue, à travers des régimes divers, assurer à la France son unité, ne peut inscrire aujourd'hui à son actif cette renonciation.

Faut-il aider les élèves et par là permettre aux familles, aux familles seules, d'aider à leur tour l'Ecole de leur choix?

Faut-il déléguer aux associations de parents d'élèves, catholiques ici, communistes là-bas, les sommes destinées aux élèves et à travers eux aux œuvres scolaires?

Votre groupe parlementaire n'a pas voulu de cette proposition Barangé-Barachin. Il a voté contre. Il a bien fait.

René Billères, interprète du groupe parlementaire radical et de la pensée du parti dans sa presque unanimité a campé là-dessus notre position en des termes d'une rare élévation.

Il a marqué fortement l'agression, renouvelée de Vichy, contre le statut scolaire et l'ensemble de ces lois qui furent aux temps héroïques de la République militante la création des Radicaux.

Notre Président, Edouard Herriot, rappelait dans un article que nous avons tous lu, la naissance de ces lois, les combats qu'il a fallu livrer, les noms de leurs auteurs, Jules Ferry, Paul Bert, Ferdinand Buisson.

René Billères a signalé quels dangers présentait ce qu'il a justement appelé un débat archaïque et dangereux.

S'élevant contre les subventions directes à l'Ecole privée, il a démontré que loin de servir la paix scolaire et religieuse, un vote favorable allait la compromettre, peut-être la ruiner au moment où la nation a plus que jamais besoin de son unité.

Aujourd'hui, on le voit, le mal est fait. Il est ici beaucoup d'hommes assez âgés pour avoir connu, enfants, les oppositions, les hostilités, les querelles, les passions du début du siècle. On nous les a rendus. Nous n'avons pas voulu cela.

Nous avons fait preuve d'assez de libéralisme dans ce domaine pour crier aux catholiques libéraux qui se sont laissés entraîner dans cette bagarre et avec eux l'un des partis de la majorité :

« Prenez garde de ne pas vérifier un jour que la neutralité de l'Ecole était le signe même et la condition de la paix civile! »

LA QUERELLE SALAIRES-PRIX

La question sociale et le marxisme

J'en viens à la seconde difficulté que l'Assemblée a trouvée sur sa route. Le R.P.F. et le M.R.P. réunis avaient allumé la querelle scolaire.

Le pays qui travaille se penchait, lui, sur les conditions de son existence, sur son salaire, ses émoluments et sur les prix qui depuis l'an dernier n'ont cessé de monter. Péguy parlait déjà, voici quarante ans, des salaires qui montent d'un tiers, du prix de la vie d'une bonne moitié et la misère de la différence.

La querelle salaires-prix, l'échelle mobile, nous conduisent à aborder les problèmes politiques par les problèmes sociaux parce que finalement tout se ramène aujourd'hui au social.

Si Auguste Comte vivait encore, peut-être modifierait-il sa définition des périodes historiques de l'humanité pour dire avec nous que les hommes sont entrés dans l'ère du social beaucoup plus que dans celle de l'économique et du politique comme on le disait il y a trente ans.

Qui peut douter que toute la politique est commandée aujourd'hui par l'idée qu'on se fait des questions sociales. Selon les solutions qu'on leur donne on se classe parmi les hommes du monde qui naît ou parmi ceux du monde qui meurt. C'est l'avènement du 4e Etat, dont parlait Clemenceau, qui lentement dépasse et détruit la démocratie politique.

Gambetta disait jadis : « Il n'y a pas la question sociale, il y a des questions sociales. » C'est là une vérité que le socialisme doctrinal s'est plu à nier tout au long de son histoire. Voulez-vous permettre à celui qui a dit tout à l'heure son goût du coude à coude avec la classe ouvrière d'examiner ces questions avec vous, d'essayer d'en tirer pour notre commun Parti un renouvellement de doctrine.

Marx a procédé voici cent ans à une analyse du mécanisme social qui s'est révélée à la longue outrageusement simplificatrice. Il a cru voir qu'une évolution inéluctable conduisait la société moderne vers une division en deux classes — celle des capitalistes et celle des prolétaires — la première possédant la totalité des instruments de production et d'échange, les usines, les magasins, les transports, la terre, la seconde comprenant tous ceux qui ne possèdent rien et n'ont d'autre ressource pour vivre que de louer leurs bras et de vendre leur force de travail.

Tous les travailleurs, ceux des champs, ceux du commerce, ceux des usines, étaient voués sans retour à devenir des prolétaires sans bien-être et sans liberté, soumis à l'exploitation sans frein d'une classe parasitaire.

Dans cette société ainsi schématisée, la question sociale apparaissait, non pas multiple mais une, une en elle-même une dans sa solution.

Les prolétaires constituaient une classe indifférenciée; ils étaient mus par une volonté commune, par des intérêts communs. Il n'y avait plus des prolétaires, mais un prolétariat.

Les capitalistes présentaient, de leur côté, la même unité d'instincts et d'intérêts.

Il n'y avait pas d'autre moyen de faire disparaître cet antagonisme et de donner la liberté et le bien-être au plus grand nombre que d'exproprier ceux qui possédaient tout et de donner leurs biens aux travailleurs, mais de les leur donner collectivement.

La propriété collective, la propriété sociale, nationale si l'on veut, telle était la solution unique et universelle que le socialisme doctrinal proposait à tous les maux de la société. Telle était la formule par laquelle les socialistes prétendaient se différencier de tous les autres penseurs

politiques et notamment des radicaux; ils condamnaient la propriété individuelle et travaillaient à son abolition, alors que les autres entendaient au contraire la défendre à la fois contre les attaques des collectivistes et contre certains effets de l'évolution capitaliste, dans la mesure où celle-ci tendait à restreindre le nombre des propriétaires par la constitution d'entreprises de plus en plus vastes et concentrées.

Or, il faut bien convenir aujourd'hui que les deux idées fondamentales du socialisme doctrinal — celle de la propriété collective et celle de la simplification inéluctable des rapports de classe au sein de la société — ne correspondent pas à la réalité des faits.

La propriété collective, indéniablement, a fait faillite. Les socialistes français, depuis longtemps — et l'on peut presque dire depuis toujours si l'on songe que telle était la pensée de Jaurès — s'étaient rendu compte que la pensée collectiviste ne pouvait pas s'appliquer à toute une partie de la société française, à la paysannerie, à la portion irréductible de l'artisanat et du commerce. Et nous nous souvenons qu'Edouard Daladier appelait « socialisme de la chaîne d'arpenteur » cette doctrine mitigée selon laquelle les exploitations agricoles ne seraient socialisables qu'à partir d'une certaine superficie. Mais, quelles que fussent les raisons des socialistes de présenter un programme agraire aussi peu collectiviste que possible, on ne peut que les féliciter de l'avoir conçu quand on songe aux horreurs, sans précédent dans l'histoire, auxquelles a conduit, aujourd'hui encore, dans la Russie soviétique, la collectivisation des terres.

Prêts à des arrangements avec la propriété individuelle, dans le domaine de la paysannerie et des classes moyennes, les socialistes demeurèrent longtemps intransigeants en ce qui concerne l'industrie et le grand commerce. Mais, déjà quelques années avant la guerre, leur intransigeance donnait des signes de fatigue et ils restent assez peu nombreux, le Manifeste de l'Internationale socialiste reconstituée en apporte la preuve, à faire de la croyance en la propriété collective la condition *sine qua non* de l'adhésion au socialisme.

C'est l'exemple soviétique qui a fait naître les premiers

doutes dans les rangs socialistes. Incontestablement, les communistes russes ont instauré la propriété collective. Ils n'ont pas pour autant, hélas! inauguré pour leur peuple l'ère de la liberté et du bien-être. Léon Blum disait déjà qu'il fallait ajouter la démocratie à la propriété collective pour avoir le socialisme. Mais n'était-ce pas reconnaître que la propriété collective ne suffisait pas à assurer le triomphe de la démocratie, comme l'avaient enseigné tous les doctrinaires?

L'expérience des nationalisations a corroboré la leçon soviétique. Socialement, elles n'ont pas apporté à la condition ouvrière de modification essentielle, et il n'y a pas grande différence entre les ouvriers de l'Etat patron et les ouvriers attachés aux entreprises privées.

De même que le système de la propriété collective s'est avéré impuissant à donner plus de liberté et plus de bien-être aux travailleurs industriels, de même les faits ont démenti les prévisions de Marx sur l'évolution sociale.

La société est demeurée infiniment plus diverse que les socialistes ne l'enseignaient. Non seulement, il subsiste, en dehors du patronat et de la classe ouvrière, un grand nombre de catégories sociales qui ne semblent pas le moins du monde vouées à disparaître — et dont la disparition apparaît d'ailleurs peu souhaitable — mais la classe ouvrière elle-même témoigne d'une diversité d'intérêts et de mœurs considérable.

Proud'hon jadis parlait des « classes ouvrières ». Trois quarts de siècle de propagande socialiste et syndicaliste nous ont habitués à juger ce pluriel insolite et dépourvu de sens. C'est pourtant à l'idée proud'honnienne d'une pluralité des classes ouvrières que conduit l'analyse même la plus sommaire.

Un exemple entre mille : on parle aujourd'hui de faire varier les salaires en fonction de la productivité. L'idée est excellente mais à une condition, c'est que la variation de la productivité soit mesurée dans le cadre de l'entreprise et non dans celui de la nation comme le veulent les théoriciens. Passons sur la difficulté qu'il y aurait à mesurer de façon exacte l'amélioration de la productivité nationale. Le système ne serait pas juste. Car il y aurait

injustice à faire bénéficier d'une amélioration générale des gens qui ne seraient pour rien dans cette amélioration. D'une entreprise à l'autre, les différences sont, à tous points de vue, considérables. N'en pas tenir compte, c'est s'interdire l'adoption d'une solution efficace, c'est ignorer qu'un salarié est membre de son entreprise avant d'être membre de la classe ouvrière.

L'heure est venue d'un socialisme, et nous sommes des radicaux-socialistes, qui tiendrait compte des résultats de l'expérience plus que de la doctrine, d'un socialisme empirique et positif. Ce socialisme devra considérer la multiplicité des problèmes sociaux et renoncer au désir de les résoudre tous à la fois grâce à une solution universelle. Il n'y a pas de panacée sociale. Problème des salaires, problème de la participation plus étroite à la vie de l'entreprise, problème de la sécurité, problème des loisirs, du logement, cela fait autant de problèmes qui sont à peu près sans rapports les uns avec les autres, et qui, tous, se présentent sous des aspects différents d'une profession à l'autre, d'une entreprise à l'autre.

Pour répondre à une telle diversité, il est clair que la loi ne suffira pas. Par définition, elle est générale et elle est uniforme. Même en notre temps où leur valeur s'est estompée, on ne peut prétendre faire des lois dont l'objet serait particulier, des lois qui vaudraient pour les uns et non pour les autres. Or, une solution uniforme aboutit à des constructions monstrueuses comme la Sécurité sociale, où une politique des salaires aussi inefficace que celle qui a été pratiquée depuis six ans, car il est inévitable, si l'on élève tous les salaires d'un seul coup, et sans tenir compte des possibilités des entreprises, qu'on provoque une hausse générale des prix enlevant aux salariés les avantages qu'ils croyaient avoir obtenus.

La loi, dans ce domaine comme dans beaucoup d'autres, doit surtout interdire, tracer des limites et des cadres, définir les conditions minima dans lesquelles doit s'effectuer la coopération des employeurs et des employés.

Quant à l'effort constructif, c'est dans la société elle-même qu'il s'effectuera. D'en haut, il sera nécessaire de la stimuler. On ne pourra pas remplacer l'effort qui sera fait dans les entreprises ou dans les cadres de la profession,

aussi bien par les patrons que par les ouvriers. C'est aux organisations professionnelles, c'est en particulier aux syndicats ouvriers que revient l'essentiel de la tâche. Une sorte de paresse les a conduits trop souvent à s'en remettre à l'Etat, à demander des lois comme les grenouilles demandaient un roi. Ils doivent cesser d'implorer ainsi le Jupiter politique et se mettre à l'ouvrage. La grande question du jour, dans le domaine social, la seule question peut-être, c'est de savoir si les syndicats sont à la hauteur des tâches que le destin leur assigne.

Nous y reviendrons plus loin, mais il faut auparavant nous débarrasser d'un argument d'apparence décisive et qui touche les rapports du communisme et des questions sociales.

Il existe en effet une idée qui se présente avec beaucoup d'attraits : « Si vous voulez vaincre le communisme, assure-t-on, vous n'avez qu'un moyen : résolvez la question sociale, et vous aurez ainsi privé le communisme de son meilleur sergent recruteur, la misère ouvrière. »

Et sans doute a-t-elle quelques aspects de vérité, à la condition de dire : « Si vous voulez vaincre la révolution, résolvez la question sociale. »

Paraphrase de ce que disait Lord Randolph Churchill il y a près d'un siècle et que je vous rappelais, en 1934, au Congrès de Clermont, dans le « Plan pour sortir de la crise » : « Si vous voulez rendre la démocratie conservatrice, donnez-lui quelque chose à conserver. »

Mais ce ne sera pas suffisant pour vaincre le communisme proprement dit.

Le communisme

Il faudrait tout ignorer du communisme moderne pour croire qu'on peut le vaincre aussi aisément.

Il faut n'avoir pas songé au nombre considérable d'intellectuels, de bourgeois, de fonctionnaires, non des plus mal pourvus, qu'il compte dans ses rangs. Il faut surtout

ne rien connaître de l'effroyable machinerie d'un parti qui prend les âmes au piège, piège social, certes, mais piège patriotique aussi, ou piège républicain : tous les appâts lui sont bons, et qui ne les lâche plus dès qu'il les a saisies.

Les syndicats, les différentes écoles socialistes, et le communisme lui-même à ses débuts, sont nés de la « question sociale », de la volonté d'y porter remède.

Mais voici plus d'un quart de siècle que le parti communiste n'est pas autre chose dans la société française qu'un organisme étranger, qui vit en parasite aux dépens du corps national qui l'absorbe cellule à cellule et qui tend à l'absorber tout entier. La question sociale serait-elle résolue ou inexistante qu'il continuerait à vivre. Autant dire qu'il faut attendre que la question sociale ait été résolue pour voir disparaître les associations de malfaiteurs qui, de tout temps, ont pris naissance au sein des sociétés.

Bien loin de subordonner l'éviction du communisme à la solution du problème social, c'est le rapport inverse qu'il faut établir. Car tant que le communisme exercera sur les milieux ouvriers l'emprise qu'il exerce aujourd'hui, tant notamment qu'il tiendra en mains le plus grand nombre des syndicats, il sera pratiquement impossible d'apporter la moindre solution, ou générale ou partielle, aux maux trop réels qui affligent un grand nombre de catégories sociales et notamment beaucoup des salariés de l'industrie. Ou bien il empêchera cette solution d'aboutir, ou bien il l'infectera d'un tel virus qu'elle donnera des résultats contraires à ceux que l'on était en droit d'en espérer.

Il fut un temps où le communisme craignait les réformes ou le succès de l'action revendicative. Il avait peur qu'en obtenant satisfaction les travailleurs se détournent des idéaux révolutionnaires et qu'ils emploient leurs forces organisées non à renverser la société et à hisser au pouvoir les chefs communistes mais à réformer peu à peu le monde présent, à l'aménager progressivement pour qu'il soit possible à tous les hommes de bonne volonté d'y vivre des fruits de leur travail dans l'indépendance et le bien-être. Plus les salariés seraient misérables, plus ils seraient des prolétaires, et plus il serait facile de les appeler à la révolte violente et de les faire servir les desseins des bolchevistes.

Cette pensée n'est point morte tout à fait. Mais le communisme a fait de singuliers progrès dans le machiavélisme. Les moins avertis s'en sont rendu compte lorsqu'ils l'ont vu se convertir à un nationalisme aussi tapageur que son antipatriotisme d'antan, ou prêcher l'union des Français après avoir prôné le fameux « classes contre classes ». Mais on n'a généralement pas pris garde à la « conversion » du même ordre qu'ils ont opérée dans le domaine social.

Ils se gardent bien de dire aujourd'hui qu'ils sont contre les réformes, qu'ils repoussent les hauts salaires, l'échelle mobile, les nationalisations, les assurances sociales. Bien au contraire ils s'en proclament les plus zélés défenseurs.

Mais, comme pour la patrie, leur conversion n'est qu'une manœuvre tactique. Ils entendent profiter de la confusion qu'ils jettent ainsi dans les esprits et prendre aux autres leurs troupes en leur prenant leur programme. Et ils se sont arrangés de façon à retirer aux réformes sociales leur vertu, à les faire servir non au développement de la justice et de l'ordre, mais à l'accroissement du désordre, de la misère et de l'esprit de révolte.

Leur faux patriotisme vise à désagréger la patrie, à en ruiner la force plus efficacement que ne le faisait leur anti-patriotisme d'autrefois. De même, leur réformisme n'a d'autre objet que de fausser les réformes et d'aggraver la question sociale.

Prenons deux exemples : les communistes sont incontestablement les premiers à revendiquer des augmentations de salaires, et l'on pourrait croire qu'ils songent à améliorer le sort des travailleurs. Mais ils ont vu plus clair que leurs dupes. Ils savent bien que la politique des salaires qu'ils ont fait prévaloir depuis 1944 n'apportera jamais de satisfaction durable aux travailleurs et qu'elle ne peut qu'accroître le désordre qui désole l'économie nationale et la société.

Les ouvriers croient améliorer leur pouvoir d'achat, mais les communistes qui les entraînent songent à l'inflation, qui rendra illusoires les avantages obtenus, et c'est cette déception qu'ils escomptent, c'est sur elle qu'ils spéculent. L'opposition qu'ils font aujourd'hui à l'idée d'une hausse des salaires liée à l'amélioration de la production confirme de façon décisive leurs intentions profondes. Ils sont pour la hausse des salaires si celle-ci peut contribuer à l'affai-

blissement de l'économie; ils sont contre si elle doit agir comme un stimulant et améliorer la production.

Même explication à leur attitude à l'égard des comités d'entreprise. L'institution de ceux-ci constitue sans doute la plus importante réforme sociale intervenue depuis 1936. Grâce à eux, en effet, il existe désormais, ou du moins il peut désormais exister dans les entreprises un terrain de rencontre et de coopération entre le patron et les travailleurs. C'est — ou ce pourrait être — pour les ouvriers l'amorce d'une participation qui ne serait pas purement passive à la vie de l'entreprise, l'école où tant de patrons qui ne songent qu'à l'aspect technique ou économique des problèmes retrouveraient le sens de l'humain. Grâce à eux, la lutte des classes pourrait s'atténuer, les classes elles-mêmes perdre cette imperméabilité réciproque qui donne à certains moments l'impression que deux peuples étrangers se coudoient dans la même nation.

Les communistes l'entendent autrement. Ils se soucient beaucoup plus que tous les autres, — il faut hélas! en convenir, — des comités d'entreprises. Mais c'est pour en faire des instruments de la lutte des classes, pour instaurer, grâce à eux, le désordre et les conflits là où ils n'avaient pas pénétré encore, pour désorganiser ou pour politiser la vie des entreprises. Tant que les communistes tiendront ainsi sous leur coupe la C.G.T. domestiquée, et par elle le plus grand nombre des syndicats et des syndiqués, toute politique sociale, d'où qu'elle vienne, est condamnée à l'échec. Il faut d'abord guérir le mouvement syndical du cancer communiste.

L'intervention gouvernementale

Or, l'expérience prouve que les militants syndicaux indépendants du communisme sont incapables d'arracher la totalité ou même la majorité des syndicats à la C.G.T. communiste. Peut-être y arriveraient-ils à la longue, mais il y faudrait certainement plusieurs dizaines d'années.

L'intervention gouvernementale est nécessaire. Rien ne se fera sans elle, car il a toujours fallu l'intervention de la puissance publique pour venir à bout des Etats qui se constituent dans l'Etat, des associations qui briment l'indépendance et les droits des citoyens.

Que l'Etat d'abord cesse d'aider l'entreprise communiste sur le plan syndical. Sait-on qu'il y a deux ans encore, la C.G.T. recevait du ministère cinq millions par an pour former les membres des comités d'entreprises? Songe-t-on qu'on a accordé à la C.G.T. la représentativité et qu'on lui a fourni ainsi le moyen d'empêcher, par exemple, l'application des conventions collectives, car une convention collective ne peut être étendue par décret ministériel — même quand c'est le désir de tous — si le communiste qui représente la C.G.T. à la commission des conventions collectives refuse d'apposer sa signature au bas du texte?

Cette aide supprimée, la besogne ne sera encore qu'ébauchée. Il faut que le gouvernement passe à l'offensive. Nul besoin, pour cela, de sortir de la légalité. Il suffit d'alerter les travailleurs, de les tenir au courant, non pas en général, mais dans le détail, d'apporter aux élections corporatives la même attention qu'aux élections politiques, de suivre chaque jour de très près, et si je puis dire, de suivre publiquement la marche obscure des communistes au sein des syndicats. Il est bien des manœuvres qui avorteraient si elles étaient seulement mises à jour. Et pourquoi les ministres, ou même les patrons — à qui on peut donner quelques conseils — continueraient-ils à discuter avec des hommes qui ne représentent qu'accessoirement les travailleurs, et qui ne les représentent que pour les trahir?

En peu d'années, une action de ce genre, conduite avec persévérance et continuité, réussirait à nettoyer le mouvement syndical de la lèpre stalinienne et les syndicats ainsi libérés pourraient poursuivre leur œuvre de construction sociale, si du moins ils savent se donner un programme réaliste.

LE SYNDICALISME DEVANT LES FAITS

Les nationalisations

La France a fait l'expérience depuis la fin de la guerre de tout ce qui figurait dans le programme syndical. Dirigisme économique, nationalisations, plan, autofinancement, sécurité sociale, autant d'idées qu'il avait fait siennes, autant d'idées dont l'application a révélé la faiblesse, parfois la malfaisance. On ne peut même pas dire que le mal vient de l'application, qu'il y a eu malfaçon. Des syndicalistes ou des amis du syndicalisme ont présidé aux réformes, et tout le monde sent bien qu'en chacune d'elles, c'est le principe qui est en défaut.

Prenons l'exemple des nationalisations. Elles figuraient depuis l'autre guerre dans tous les programmes de la C.G.T. dont, jusqu'en 1936, les communistes étaient absents. Elles y figuraient même à peu de chose près sous la forme où elles ont été finalement réalisées.

Les syndicalistes en attendaient merveille. Dans un secteur essentiel de l'économie nationale, l'influence capitaliste serait brisée; l'appât du gain ne serait plus le moteur des entreprises arrachées par la nationalisation à l'influence du capital. Ceux qui les dirigeraient n'auraient pas d'autre souci que celui de l'intérêt général. L'ordre ainsi pourrait être introduit dans la production que la soif désordonnée du profit livrait périodiquement à la mévente et au chômage. Enfin, dans ces entreprises devenues le bien de la nation tout entière, les ouvriers se sentiraient chez eux. Ils ne connaîtraient plus l'exploitation patronale

et ils recevraient en sur-salaire ce qui jadis allait constituer les dividendes et les tantièmes. Ils ne seraient plus seulement bons à recevoir des ordres : ils seraient représentés à la direction des entreprises, et par l'intermédiaire de leurs délégués, ils participeraient véritablement à la gestion de leurs usines, voire de l'économie nationale.

Comme la réalité s'est révélée différente du rêve! Oublions même — parce que c'est un autre problème — le peu d'améliorations, pour ne pas dire plus, que la nationalisation a apporté au fonctionnement économique des entreprises qu'elle a touchées. Le plus grave, au point de vue où nous nous sommes placés, c'est qu'elle n'a pas le moins du monde aidé à ce que les syndicalistes appellent « l'émancipation des travailleurs ». Les travailleurs des entreprises nationalisées ne se sentent pas plus chez eux que les autres. Ils n'ont pas plus que les autres le sentiment d'être les possesseurs de leurs instruments de travail. Ils n'ont pas plus que les autres la certitude de ne pas être exploités, et la part qu'ils prennent à la direction de leurs entreprises est pour la quasi totalité d'entre eux très exactement égale à zéro. *Une révolution économique d'une ampleur sans précédent dans l'histoire de France* depuis cent cinquante ans a été accomplie, et les résultats auxquels on prétendait parvenir par elle sur le plan social n'ont pas été atteints. Plus qu'un échec matériel, c'est une très grande défaite morale.

Une première conclusion s'impose à qui veut examiner sans passion les résultats de cette expérience : la nationalisation ne peut pas apporter de solution, même partielle, à ce qu'on appelle d'un mot trop vaste la question sociale, à ce qu'il conviendrait au moins de nommer plus étroitement et plus précisément la question ouvrière. Elle peut avoir sur d'autres plans des effets bienfaisants — sur le plan politique ou sur le plan économique par exemple — ce n'est pas ici le lieu d'en discuter. Mais, socialement, elle est sans effet sur la condition ouvrière.

Ne relevons pas, bien qu'elles soient d'importance, les répercussions qu'a eu sur la vie des travailleurs du secteur libre, sur leur salaire et sur leur pouvoir d'achat, cette politique de nationalisations hâtives et massives dont nul ne conteste plus qu'elle est pour une très large part res-

ponsable de l'alourdissement de la fiscalité comme de la dépréciation monétaire. C'est au sort même des ouvriers des entreprises devenues nationales qu'aucune amélioration profonde n'a été apportée.

Certes, il se peut qu'ils aient connu des augmentations de salaires ou qu'ils jouissent d'avantages matériels particuliers qui ne vont pas sans provoquer la jalousie parfois assez vive des travailleurs des autres catégories. Mais ils n'en ont pas pour autant perdu le sentiment d'être des exploités. Ils ne sont pas moins mécontents de leur sort, moins insatisfaits que par le passé. La nationalisation a si peu satisfait leurs aspirations profondes qu'elle a accru le nombre et l'ampleur des conflits sociaux dans les entreprises nationalisées. Il y a eu plus de jours de grèves dans les houillères nationales en quatre ans du nouveau régime qu'il n'y en avait eu dans les vingt-cinq années antérieures, et cela n'est pas vrai que des mines. Je sais bien qu'on peut à juste titre incriminer les agitateurs professionnels introduits dans les entreprises nationalisées par les ministres communistes. Mais, si la nationalisation avait tranformé profondément la condition des travailleurs, si elle avait rendu plus respirable l'atmosphère de l'usine, les propagandistes de la grève auraient dû rencontrer plus de résistance que partout ailleurs. *C'est le contraire qui s'est produit,* et ce seul fait suffit à condamner l'expérience du point de vue social.

Les ouvriers des entreprises nationalisées ont montré abondamment depuis sept ans qu'ils étaient indifférents au sort des entreprises dans lesquelles ils travaillent, autant et même plus que du temps où ces entreprises relevaient de directions privées, et on ne peut pas dire que la notion de service public ait fait parmi eux de notables progrès. Qu'on se souvienne, si l'on en doute, de ces grèves contre le public que furent les grèves des transports parisiens, celles du gaz et de l'électricité, d'autres encore! Des hommes qui auraient conscience de servir la collectivité et de mettre en mouvement des machines qui sont le bien de tous, n'agiraient pas de la sorte. Ils n'agiraient pas non plus ainsi, ceux qui auraient le sentiment et la certitude que les entreprises où ils travaillent sont d'une certaine manière leur bien. D'où vient que la nationalisation n'ait

pas développé cette conscience et cette certitude, qu'elle les ait diminuées peut-être?

Les raisons en sont multiples, et l'on ne saurait les énoncer toutes. Nationaliser, c'est toujours concentrer, c'est-à-dire accroître ce gigantisme industriel dont le premier résultat, du point de vue psychologique, est de faire de l'individu une quantité négligeable. L'ouvrier moyen est perdu dans ces vastes ensembles dont il n'entrevoit qu'une étroite portion, où il remplit un rôle, souvent automatique, dont il ne perçoit même pas l'exacte portée. Pourquoi veut-on qu'il prenne un intérêt particulier à une activité dont il ne se sent nullement responsable, qu'il ne connaît même pas avec exactitude? Ce mal existe dans toutes les entreprises un peu vastes et s'y développe à mesure qu'elles croissent. Or, la nationalisation a pour effet d'accélérer cette croissance. Ajoutons à cela que le nombre des ouvriers augmente du même coup, que les individus y sont donc plus soumis aux mouvements de foule, qu'ils y perdent de leur indépendance d'esprit et de leur volonté, et que leur comportement collectif s'en trouve gravement affecté. Car l'intelligence et la moralité des foules sont en règle générale au-dessous de celles des individus.

L'ère des technocrates

Le changement essentiel apporté par la nationalisation est le remplacement des patrons d'origine capitaliste par des directeurs qui sont des techniciens. Le remplacement, à vrai dire, est en voie d'accomplissement dans toute la grande industrie, dont les directeurs ont souvent la même origine scolaire, sinon sociale, que les techniciens que l'Etat choisit pour gérer ses entreprises. On remarque toutefois que, chez ces derniers, l'esprit technicien l'emporte sur l'esprit patronal, alors que chez leurs collègues des entreprises privées, de formation analogue pourtant, c'est l'inverse, comme s'ils respiraient un autre air.

Seulement, et c'est bien là la pire révélation de nos temps si riches en désillusions, les techniciens ne sont en rien des dirigeants plus humains que les patrons traditionnels, bien au contraire. Ce n'est pas chez eux méchanceté naturelle, ni ignorance des problèmes sociaux. Mais leur formation intellectuelle semble les éloigner de ce qui appartient au domaine de la psychologie et de la morale. Pour les capitalistes de 1830, l'ouvrier n'était qu'une marchandise. Pour les techniciens, il n'est guère qu'une formule mathématique, un objet de statistique, une machine plus parfaite, nullement au sens plein du terme un collaborateur.

La réforme de l'entreprise

Or, le problème est tout entier dans ce mot, et la solution aussi. La question ouvrière est pour une part une question de salaire, la chose n'est pas niable. Mais elle est également, pour une part du moins aussi grande, une question morale, une question de dignité. Les ouvriers ne sont pas contents de leur sort parce qu'ils n'ont pas le sentiment de leur utilité, parce qu'ils sont dans l'entreprise comme des étrangers ou comme des instruments et que la division du travail jointe aux modes juridiques de la propriété bourgeoise leur enlève la conscience d'accomplir une œuvre, quelque chose à quoi il vaut la peine de s'intéresser, d'apporter du sien parce que c'est un peu de soi.

La solution à la question ouvrière doit donc être cherchée avant tout dans la *réforme de l'entreprise*. Cette réforme portera sur le *mode de rémunération*, afin que les travailleurs puissent profiter de la prospérité de l'entreprise, que ce soit par une participation aux bénéfices, par le salaire proportionnel ou de tout autre façon. Elle touchera aussi à la *structure technique des usines*, afin que les travailleurs puissent y retrouver un peu de cet attrait au travail qui caractérise le monde artisanal, et cela, grâce

à des formules analogues à celle des ateliers autonomes que M. Dubreuil défend depuis si longtemps déjà. Elle s'attaquera aussi au *statut juridique des entreprises* afin que celles-ci constituent des sociétés au sens plein du terme, des *associations* où chacun aura des droits variant selon la fonction, mais réels, mais imprescriptibles, où le capital et le travail, pour reprendre une expression à la mode, seront véritablement des associés.

C'est dans cet esprit que le problème doit être posé. Le vieux syndicalisme le pensait et cherchait à tâtons cette voie avant d'être obnubilé par l'idée étatique au lendemain de l'autre guerre. S'il savait revenir ainsi à ses sources premières, il retrouverait du même coup une vigueur, un enthousiasme, un pouvoir d'attraction qu'il a perdus.

Il n'est pas impossible de définir, au moins dans ses grandes lignes, une politique favorable aux classes ouvrières qui serait une politique positive, dès maintenant praticable et à laquelle pourraient se rallier tous les hommes de bonne volonté, à la seule condition qu'ils ne soient pas aveuglés ou paralysés par des fanatismes idéologiques, de droite ou de gauche. La question ouvrière, ce n'est pas une question de doctrine : c'est une question de bon sens, d'observation et d'expérience. Nous avons aujourd'hui derrière nous assez de tentatives de tâtonnements, d'échecs et de réussites pour savoir ce qu'il faut faire. Nous avons moins à imaginer qu'à repousser et à élire.

Pour une politique ouvrière

Une politique ouvrière qui se veut positive doit se garder de deux écueils. Elle ne doit pas être cette politique à la petite semaine, médiocre et sans effet, incapable de prendre une vue d'ensemble des questions et de sortir des expédients provisoires dont nous avons souffert depuis 1944 surtout. Mais elle ne doit pas non plus prétendre résoudre d'un coup tous les problèmes ni imposer à la réalité complexe l'obéissance à des systèmes sommaires sortis du cerveau des théoriciens. Ainsi ont procédé les bolcheviks. Et la révolution russe, dont nul ne conteste que ses premiers auteurs ont rêvé d'émanciper les travailleurs, a finalement conduit à l'instauration d'un régime économique et social bien plus dur au plus grand nombre qu'aucun de ceux qui le précédèrent dans l'histoire. Dans une mesure moindre, c'est ce même esprit théoricien, c'est ce même mépris de la réalité et de l'expérience qui a inspiré la plupart ds « réformes sociales » édictées ou proposées depuis 1944 : la sécurité sociale, les nationalisations, le dirigisme des salaires, etc. Il ne faut pas chercher ailleurs la cause de leur échec.

Premier problème : celui des salaires. Il n'est aujourd'hui aussi compliqué et apparamment insoluble que parce qu'on lui veut trouver une solution d'ensemble. Le dirigisme des salaires a disparu en droit depuis près de deux ans. Il subsiste en fait de par la volonté des centrales syndicales. Toute hausse des salaires est aujourd'hui une hausse générale. On ne relève pas les salaires dans une entreprise, ni dans une branche donnée de la production; on les relève du même coup dans toutes les entreprises et dans toutes les branches de la production. Le résultat en est que les prix montent aussitôt dans une proportion égale, sinon supérieure, et tout est à recommencer.

Ce dirigisme doit être abandonné. L'Etat conserve le droit et le devoir de fixer *un minimum* au-dessous duquel la rémunération ouvrière ne doit pas descendre, pour des

raisons d'ordre et de santé publique. Il use en le fixant de prérogatives qui furent de tous temps les siennes, et qu'il invoque pour définir les conditions d'hygiène ou de durée dans lesquelles doit s'effectuer le travail industriel. Ce minimum, il doit le faire respecter par l'intermédiaire de ses préfets et de ses inspecteurs du travail, qu'il conviendrait de doter d'un rôle plus actif. Mais cette fixation doit se faire à période fixe, loin des pressions et des grèves, et ne préjuger en rien de l'échelle des salaires.

C'est aux conventions passées entre les travailleurs et leurs employeurs de fixer le taux des salaires. La manie centralisatrice qui a peu à peu gagné tout le mouvement syndical a conduit la quasi totalité des syndicalistes à réclamer des conventions nationales, et à dédaigner, voire même à condamner les conventions locales et les conventions d'entreprise. C'est réintroduire le dirigisme sous une autre forme, surtout si l'on tient compte des jalousies intercorporatives, du souci des parités externes. On ne se contente pas de fixer la hiérarchie et le taux des salaires pour l'ensemble d'une profession, ce qui est déjà considérable. Certaines corporations établissent leurs salaires par rapport à ceux qui sont pratiqués dans la corporation voisine, si bien qu'aucune modification ne peut être apportée quelque part sans se répercuter aussitôt sur d'énormes ensembles.

Or, il n'est pas besoin d'être un économiste pour savoir que la situation des différentes branches de l'économie nationale, et dans une même branche, des différentes entreprises, n'est jamais exactement la même. Il y a ici plus de prospérité, là moins, ailleurs crise. Le système des conventions nationales, comme celui du dirigisme des salaires, ne permet pas d'épouser la réalité dans sa complexité, et l'expérience prouve que les salaires sont ainsi fixés au niveau de l'entreprise la moins favorisée.

Le bon sens conseille donc à la fois de donner la priorité aux accords d'établissements et aux conventions locales sur les conventions nationales, et d'*ajouter au salaire d'autres modes de rémunération.*

Les syndicalistes, inspirés en cela par les socialistes d'obédience marxiste, s'imaginent qu'ils peuvent mordre sur les profits capitalistes et en assurer la distribution

aux ouvriers en obtenant des augmentations de salaires. Ils se trompent. Les augmentations de salaires agissent sur le prix de revient. Pour qu'elles amènent une diminution du profit, il faudrait que le prix de vente demeure fixe, ou qu'il s'élève moins que le prix de revient. Or, l'expérience et le raisonnement prouvent que cela ne se produit jamais quand il y a hausse générale et concertée des salaires, fut-ce dans une seule profession. On peut donc dire sans crainte d'être démenti que depuis sept ans, pour ne pas remonter au delà, les augmentations de salaire n'ont jamais été financées par un prélèvement sur les profits : elles l'ont été par l'inflation, et aussi, dans une certaine mesure, par la ruine des catégories sociales à revenu fixe. Si l'on veut s'en prendre au profit, il faut attendre qu'il se soit constitué, et pour cela réclamer, non un salaire accru, mais, sous une forme quelconque, *une participation aux bénéfices*. Le fameux problème de l'intéressement à la productivité serait du même coup résolu, car l'amélioration de la productivité accroîtrait les bénéfices de l'entreprise et par suite la part des travailleurs dans ces bénéfices.

Mais salaire et participation aux bénéfices ne résolvent qu'un des problèmes. La réforme de la Sécurité sociale selon les principes que nous avons indiqués précédemment ne suffit pas non plus. Il faut aller plus avant. La réforme de l'entreprise s'impose. La participation aux bénéfices en est le prélude. Elle exige autre chose.

Les syndicalistes parlent souvent de participation à la gestion : l'expression ne signifie pas grand chose. On l'entend souvent comme la suppression du système directorial actuel auquel on substituerait un système démocratique à base de suffrage universel. Mais nul ne saurait contester que l'unité de direction demeure nécessaire, et les syndicalistes allemands en font état eux aussi dans leur projet de co-gestion, le plus étudié des projets de ce genre issus des milieux syndicalistes. Plus l'usine est vaste, et moins le système électoral y est susceptible d'applications fécondes.

Seulement, il n'est pas nécessaire que la direction des usines soit élue au suffrage universel, ni même que les usines soient la propriété exclusive des ouvriers pour que ceux-ci prennent une plus large part à la vie des entreprises.

Une sage utilisation des comités d'entreprises permettrait de créer à l'usine et autour d'elle, sans gêner en rien sa vie, des œuvres sociales du plus grand intérêt à la direction desquelles les représentants des travailleurs prendraient la plus large part : œuvres de loisirs, certes, mais aussi œuvres plus importantes, visant à améliorer l'habitat par exemple. L'entreprise doit devenir un groupement humain véritable, une société au sens véritable de ce mot, presqu'une communauté, non un lieu banal sinon hostile où l'ouvrier ne vient que par nécessité, sans se sentir lié à elle par rien. Si l'on veut apaiser, puis faire disparaître ce que les marxistes nomment la lutte des classes, il n'est pas de plus sûr moyen que de recouvrir l'entreprise de cette floraison d'œuvres sociales — à la condition qu'à ces œuvres les travailleurs participent, qu'elles soient clairement leurs œuvres.

A cette politique constructive, le gouvernement n'aurait qu'indirectement à prendre part, en encourageant, en conseillant, en stimulant. D'autres réalisations lui incombent. Il doit mettre au point une procédure de la conciliation et de l'arbitrage qui permette de régler les conflits inévitables entre employeurs et employés autrement que par la grève — dont les constituants ont encouragé la généralisation avec une facilité qui déconcerte. Il lui faut aussi concevoir une *vaste politique de l'habitation* capable à elle seule de transformer de fond en comble la condition ouvrière. Il n'y aurait aucun paradoxe à dire que les travailleurs sont d'abord des mal logés, et que c'est avant tout par le défaut d'un « chez eux » confortable qu'ils sont des prolétaires. La décentralisation industrielle, seule capable de faire disparaître l'entassement malsain des banlieues ouvrières, la construction de cités à proximité des entreprises, le relogement des travailleurs dans des appartements où ils aient leurs aises, voilà qui ferait plus pour apaiser le mécontentement social que la Sécurité sociale, les nationalisations et les hausses de salaires réunies. Tout le monde en convient, et pourtant nul ne fait dans ce sens le moindre effort. On évoque le manque d'argent. Mais si l'on avait employé à construire des maisons ce qu'ont coûté les prétendues réformes sociales de ces dernières années, quel grand pas on aurait déjà fait vers la solution!

Est-ce possible et comment ?

Dans les dernières années de sa vie, Joseph Caillaux, au cours d'une conférence à Londres, au Cobden, en 1935, démontrait la nécessité de donner une suite au salariat, fils du servage, petit-fils de l'esclavage.

Il cherchait avec fièvre, avec hâte, — le temps lui était mesuré, — les formules qu'il pourrait opposer au marxisme.

Il est mort sans avoir pu mener à bien la tâche qu'il s'était imposée.

Nous trouverons ensemble, me disait-il.

Et parce qu'ensemble nous avons travaillé, j'ai recueilli de ses mains le flambeau et me voici continuant cette recherche qui peut, qui doit mener à une humanité meilleure et plus fraternelle.

J'ai conscience aujourd'hui de ne pas manquer à mes engagements envers lui, envers vous qui m'accordez quelque confiance.

Les Etats-Unis ont découvert le secret de combiner la puissance nationale et la richesse des individus.

Là seulement, une grande nation n'exploite pas les peuples qui la composent mais les soutient et en améliore le sort constamment.

Son intérêt veut qu'elle élève le niveau de vie de ceux qu'elle désire convertir ou garder à son système.

L'unité est à ce prix.

Il n'est pas besoin de police politique pour la soutenir.

Mais direz-vous, peut-on faire tout cela, est-il encore temps, le pays a-t-il gardé assez de réflexes de défense pour vouloir se réformer.

N'est-il pas fatigué par deux guerres et n'est-ce pas là, pour lui, raison de se laisser aller?

Sans doute la France a-t-elle été touchée profondément et au physique et au moral par les deux guerres mondiales.

Il est bon de s'arrêter un instant et de philosopher avec Raymond Aron sur l'inutilité et la nocivité des guerres. Oui la guerre détruit les institutions traditionnelles susceptibles de freiner le mouvement qui entraîne les sociétés occidentales vers le nivellement social et les formes collectives. Apporte-t-elle des profits?

La guerre moderne ne paie pas.

L'annexion d'une province, d'un pays, n'augmente pas la richesse des habitants du pays vainqueur.

Chacun, vainqueur et vaincu, souffre de l'appauvrissement créé par la guerre gaspilleuse de ressources.

L'économie moderne crée la solidarité des Etats.

La vieille idée du butin que l'on prélève appartient à un âge révolu. La guerre moderne porte un coup fatal à tous, vainqueurs et vaincus. Et l'atteinte portée au système économique frappe tout le monde.

Le seul résultat qu'en deux fois elle nous a apporté le dit : la première guerre a emporté le réseau subtil d'institutions, d'habitudes, de croyances qui allaient de pair avec le système économique.

La deuxième a emporté les fondements mêmes du monde ancien.

Mais la France est un vieux pays qui a connu bien des épreuves et de plus graves. Elle peut se tirer de celle qui se présente à elle et nous avons le sentiment qu'elle est aujourd'hui consentante à s'abandonner aux bons bergers.

Elle attend un commandement politique sous la forme d'un gouvernement fort et durable, sachant ce qu'il veut, capable de l'imposer à une majorité qui soit au maximum d'unanimité nationale, n'excluant que ceux qui s'en excluent d'eux-mêmes par leurs actes ou leur obédience étrangère.

L'art de gouverner, ce n'est pas d'atermoyer, de vouloir se cacher les difficultés; c'est au contraire de les connaître avant qu'elles ne se révèlent dans leur ampleur.

Les querelles auxquelles nous venons d'assister sont la négation de l'intelligence et de la volonté nationale, comparées à ce que la France confronte de problèmes à résoudre. Ce n'est pas pour cela que l'on a procédé à de nouvelles élections.

Et prenons garde que l'appel à ce qu'un adversaire farouche de la République a appelé le pays réel contre le pays légal ne soit un jour repris par d'autres.

Faut-il désespérer du pouvoir politique consenti par le suffrage pour proposer à la nation une vie nouvelle et attendre le salut d'une sorte d'Alexandre, qu'il soit homme ou parti, tranchant le nœud gordien de nos difficultés?

Nous ne le croyons pas!

La réforme des institutions

La difficulté n'est pas de définir une politique, c'est de la faire. Car pour faire une politique, quelle qu'elle soit, il faut un gouvernement, et il n'y a plus aujourd'hui de gouvernement. Je ne vise aucunement en disant cela le gouvernement présent. C'est la notion même de gouvernement qui s'est abatardie dans la France contemporaine. Ce sont les institutions de la France, nos institutions républicaines, qui semblent usées, épuisées, mortes.

Elles en sont à ce point d'impuissance, d'incohérence et de désordre que les problèmes ne se résolvent que dans la mesure où ils le sont en dehors d'elles, et quelquefois contre elles. Un des plus spirituels journalistes de ce temps a pu écrire, lorsque notre ami René Mayer est rentré des U.S.A. : « Ce super-ministre de l'Economie nationale a tenu un langage d'homme de gouvernement. On conçoit que l'Assemblée n'ait pas trouvé le temps de l'entendre. D'ailleurs, elle ne l'eût sans doute pas compris. Dans l'état présent de nos institutions, une condition fondamentale du moindre travail, c'est que leur fonctionnement soit suspendu, c'est que les Chambres soient en vacances. »

Ironie, mais pleine d'amertume, et qui serait plus amère encore si, au lieu d'évoquer la nécessité de mettre le Parlement en vacances, les institutions en veilleuse pour effectuer le moindre travail, ce libre esprit avait rappelé ces décisions que l'on prend à la hâte, sous la pression des événements pour ne pas dire davantage, et qui donne l'impression que le gouvernement de la France n'est plus qu'un objet de l'histoire, une pauvre chose ballotée sur les eaux.

Oui, le problème des institutions est posé, le problème de leur efficacité et de leur existence, et le plus grave, c'est peut-être que ce problème que les faits posent de façon si manifeste, les esprits s'en détournent. On dirait qu'une sorte

de paralysie a frappé les intelligences; que les yeux se sont aveuglés comme volontairement, et que les meilleurs citoyens eux-mêmes assistent, résignés, à la décadence, à la dégradation accélérée, à la chute vertigineuse dans l'abîme des institutions parlementaires.

Il faut secouer cette torpeur. Il faut nous souvenir et rappeler sans cesse pour réveiller les courages intellectuels, les plus rares de tous, que les démocraties qui s'avilissent et se décomposent s'achèvent toujours en des tyrannies.

Songez au sort de la République de Weimar?

Il ne s'agit point pour nous de jouer aux théoriciens, aux philosophes du droit, encore que nous ayons sans doute à lancer à la jeunesse qui pense un appel à la réflexion et à l'étude. Dans le désordre infini des hommes et des choses, elle cherche une voie. Qu'elle remette donc sur le chantier, car tout a été dit et écrit, les idées et les formules que nous ont laissées les grands ancêtres! Qu'avec un regard neuf, elle les dépouille de la lettre morte pour en retrouver l'inspiration première, et qu'elle les incarne dans des formes nouvelles.

Qu'elle se demande par exemple si l'évolution n'a pas amené dans la trilogie des pouvoirs qu'établit Montesquieu des perturbations telles qu'il convient aujourd'hui de fonder sur d'autres bases notre système institutionnel.

Le pouvoir gouvernemental

Nous ne contestons pas, nous ne contesterons jamais la nécessité de séparer le pouvoir judiciaire du pouvoir exécutif et du pouvoir législatif, et si nous avons sur ce point à élever une protestation aussi véhémente que solennelle, c'est contre l'abominable ingérence des passions partisanes dans le domaine de la justice dont nous avons eu depuis un certain nombre d'années le déshonorant spectacle.

Mais il nous paraît nécessaire de dénoncer d'une façon

plus précise une notion nouvelle du pouvoir gouvernemental. Lorsqu'on parle aujourd'hui de pouvoir exécutif et de pouvoir législatif, non seulement on subordonne l'exécutif au législatif, mais encore on admet que l'exécutif n'a qu'à exécuter les ordres qui lui sont donnés par le législateur, qu'en d'autres termes le législatif gouverne et que l'exécutif est appelé à ne plus jouer qu'un rôle administratif.

Sous la IIIe République, jamais cette interprétation abusive de la doctrine de Montesquieu ne s'était traduite dans les faits : on admettait, en pratique aussi bien qu'en théorie, que le pouvoir législatif était en quelque sorte partagé entre le Parlement et le Gouvernement, qui détenait en même temps la plus grande part de l'exécutif. Les idées sur ce point, vous le savez, ont changé. On a même vu des hommes politiques proposer la disparition du gouvernement, sa dissolution dans l'Assemblée, le rôle des ministres étant tenu en quelque sorte par les présidents des commissions parlementaires. Certes, on n'a pas osé aller jusque-là, et la constitution qu'un tiers du peuple français a votée a laissé subsister un gouvernement. Mais quel gouvernement!

Les pratiques sont devenues pareilles aux théories que l'on n'a pas osé maintenir!

Les gouvernements ne gouvernent plus le pays et quand les problèmes difficiles se posent, dont la solution exigerait, pour être conforme à l'intérêt général et au bien commun, que se fasse entendre au-dessus des passions partisanes la voix de l'Etat, le gouvernement se retire du débat sous peine de n'être pas soutenu par la majorité.

La plus grave conséquence de cette substitution progressive de l'Assemblée au gouvernement, de cette absorption progressive du gouvernement par l'Assemblée, ce n'est pas l'indécision de notre politique, ses lenteurs, ses contradictions et ses désordres, ce n'est pas non plus peut-être l'intérêt public menacé chaque jour un peu plus par les appétits et les passions partisanes. Le mal est encore plus profond. C'est la dégradation de la loi et avec elle l'obscurcissement de la légitimité républicaine.

Dégradation de la loi

Comme le Parlement gouverne et qu'il n'a pas d'autres moyens d'exprimer sa volonté, en l'absence d'un gouvernement ayant pouvoir d'action créatrice, que, par le truchement de la loi, il multiplie les textes législatifs à une cadence dont les plus intransigeants eux-mêmes s'effarent. La loi qui devrait être à peu près intangible se transforme et se contredit sans cesse. Elle, qui devrait s'adresser à tous, valoir pour tous, ignorer les cas particuliers, prétend régenter jusqu'au détail. On fait des lois pour tout et pour rien. Et la loi ainsi multipliée, ainsi bouleversée, perd toute autorité, tout prestige. Elle n'est plus l'expression de la raison, de la volonté générale, mais le résultat toujours modifiable de caprices d'opinions ou de marchandages. Les hommes de 1789 avaient mis la loi au-dessus du Roi pour préserver les citoyens de l'arbitraire, et c'est la loi elle-même qui est devenue l'arbitraire.

Il faut rappeler des principes élémentaires : il faut rappeler que la première qualité des lois, c'est d'être peu nombreuses. Il faut rappeler aussi que l'on ne gouverne pas avec la loi, mais dans le cadre des lois, c'est-à-dire qu'on ne gouverne pas en faisant toujours des lois nouvelles, dictées par les considérations nouvelles, mais en usant des possibilités que donnent ou que laissent les lois anciennes, dont l'arsenal est assez important pour qu'un gouvernement y trouve presque toujours l'arme dont il a besoin. Ainsi la loi retrouvera son prestige, ainsi les citoyens ne se détourneront pas de la diarrhée législative dont le Parlement est aujourd'hui atteint.

Mais pour cela, pour que la loi retrouve son autorité, et pour que le Parlement rentre dans ses fonctions, il faut restaurer l'idée gouvernementale, il faut donner à la France un gouvernement qui n'ait pas honte d'exercer les pouvoirs qui sont les siens.

La réforme de la Constitution

Tout ce qui, dans les mœurs ou dans la constitution nouvelle, a créé des liens abusifs entre le gouvernement et l'Assemblée, des liens? je devrais dire des chaînes, tout cela doit être écarté impitoyablement. Je pense par exemple à ce que l'on pourrait appeler la double investiture gouvernementale dont le résultat le plus clair est de prolonger les crises ministérielles, d'affaiblir les combinaisons gouvernementales avant même qu'elles ne se soient mises au travail, et d'user le crédit des hommes de gouvernement. Ceux qui ont introduit cette pratique dans nos constitutions ont cru par là accroître l'autorité de la fonction présidentielle. L'expérience a prouvé leur erreur. Théoriciens et idéologues, ils ont accru le mal qu'ils prétendaient guérir. Corrigeons cette sottise, et, si l'on hésite pour cela à Versailles, suggérons que le prochain président pressenti vienne à l'Assemblée accompagné de son équipe, ou que du moins il en donne la liste en lisant sa déclaration.

Il faut aller plus loin. En attendant que de nouvelles mœurs politiques se forment, pour les aider d'ailleurs à se former, rétablissons la délégation de pouvoirs. Sans elle, Poincaré n'eut pu mener le franc à la stabilisation en 1928. Et Daladier n'eut pu mettre les communistes hors d'état de nuire en 1939.

Laissons le gouvernement agir. Ne lui imposons pas sans cesse la présence d'une Assemblée bourdonnante comme un essaim. Donnons au Président du Conseil le droit de renvoyer la Chambre. Et préparons l'apaisement progressif de cette Assemblée en accordant au Sénat plus de pouvoirs — en faisant du Conseil de la République un Sénat — et en restaurant des modes de consultation du pays qui brisent les égoïsmes des partis monolithiques et qui empêchent ces instruments sans doute nécessaires de la démocratie de se transformer en féodalité nouvelle, en bandes rivales campées sur le pays.

L'autorité dans l'État

L'autorité restaurée au sommet de l'Etat descendrait bientôt de proche en proche dans tous les rouages de notre administration dont, hélas! elle a fui. On a vu en effet, chose à peu près inconnue au temps de la IIIe République, les discordes politiques s'installer dans les services administratifs, les services jadis les plus solides de l'Etat ravagés à leur tour par les passions partisanes, à la suite souvent d'un népotisme de parti déshonorant.

Et puis, il faut poser le problème de la fonction publique, il faut rappeler qu'elle n'est pas seulement un gagne-pain, qu'elle a, plus que tout autre métier, une dignité éminente. La fonction n'est pas au service du fonctionnaire, mais le fonctionnaire au service de la fonction, au service de l'Etat et de la nation. Que des fonctionnaires soient atteints de la manie de la grève comme ils le sont, qu'ils osent pour des questions qui ne sont pas vitales jeter le désordre dans les services publics, il y a là quelque chose d'intolérable qui révolte l'esprit, qui constitue le signe le plus certain de la décadence de notre système politique. Il faut y mettre un terme. Sans doute, la fonction publique doit-elle être réformée. Sans doute, l'extension trop rapide des services de l'Etat a conduit à un accroissement des effectifs où nécessairement la qualité n'a pas progressé aussi vite que la quantité. La fonction publique exige une vocation spéciale, et il est certainement difficile, peut-être impossible de trouver dans une nation un très grand nombre d'hommes qui aient cette vocation. Raison de plus pour veiller à ne pas laisser l'Etat accroître abusivement ses services.

Enfin, l'autorité de l'Etat est d'autant plus grande qu'elle s'exerce moins. En lui confiant des tâches nouvelles, en lui donnant à gérer des biens, des industries, on a cru peut-être accroître son pouvoir. On l'a diminué au contraire. On a lié son sort à celui d'intérêts particuliers, qui, si vastes soient-ils, ne coïncident pas avec l'intérêt général. On l'a rendu

à peu près incapable de jouer le rôle d'arbitre qui est en premier lieu le sien. Dans tous les débats économiques, et dans beaucoup d'autres, il est partie en même temps qu'il est juge — ce qui est la condition même de l'arbitraire. En dépit des idéologues une fois de plus démentis par les faits, l'étatisme s'est révélé comme l'ennemi premier de l'Etat.

Restaurons donc l'Etat. Restaurons-le dans sa forme traditionnelle. Rendons au gouvernement son honneur, son autorité, la confiance en soi qui aujourd'hui lui fait si terriblement défaut. Nous sommes, nous, radicaux, on nous en fait reproche, des jacobins. Soyons fiers de l'être. Mais montrons en effet que nous le sommes. Etre jacobins, c'est croire que les libertés individuelles ne prospèrent pas au milieu des désordres politiques et dans la démission des pouvoirs, mais à l'abri d'un gouvernement fort. Quelles que soient les criailleries des idéologues, c'est cette volonté de la restauration que nous devons affirmer sans repos ni relâche. Ne craignons rien. Le pays est fatigué jusqu'à l'indifférence, pire même, fatigué jusqu'au désespoir de vivre, de se sentir emporté à la dérive. Il veut être gouverné. Il est prêt à mettre sous le boisseau s'il le faut toutes ses préférences idéologiques, petites et grandes. Il veut d'abord l'ordre, d'abord la paix publique, d'abord cette allure décidée dans la marche de ses affaires sans laquelle la nation ne retrouvera pas foi en elle-même. Ce sentiment pourrait, si nous n'y prenions garde, faire le lit des dictatures. Il n'est pas certain même qu'un bon nombre de ceux qui se tournent vers la pestilence du bolchevisme ne soient pas séduit en partie par l'apparence d'ordre qu'il promet. C'est à nous donc de prendre la tête de ce mouvement de restauration gouvernementale, de proposer les réformes nécessaires, d'en donner l'exemple, et, si nous le faisons, on nous suivra sans crainte, car de nous, radicaux-socialistes, les libertés des hommes n'ont rien à craindre.

TABLE DES MATIERES

Les raisons d'un refus et d'une acceptation 1

Les élections législatives 3

L'école laïque et l'école libre 5

La querelle salaire-prix :

La question sociale et le marxisme 7

Le communisme 12

L'intervention gouvernementale 15

Le syndicalisme devant les faits :

Les nationalisations 17

L'ère des technocrates 20

La réforme de l'entreprise 21

Pour une politique ouvrière 23

Est-ce possible et comment? 27

La réforme des institutions 29

Le pouvoir gouvernemental 30

Dégradation de la loi 32

La réforme de la Constitution 33

L'autorité dans l'Etat 34

6963 Imp. BURLET, 30, rue Saint-Merri, PARIS (IVe)

Prix : 50 frs.